

Invitation à l'assemblée annuelle ordinaire des membres de l'organisation faîtière des institutions sociales Bienne et région DSI – OIS

jeudi, 19 mai 2022 de 10h à 14h00

Maison Calvin, route de Mâche 154, 2504 Bienne

Chères et chers membres
Mesdames, Messieurs

Nous nous réjouissons de vous inviter à l'assemblée annuelle de notre organisation faîtière. La réunion sera divisée en deux parties : Après une première partie statutaire, nous poursuivrons avec une deuxième partie thématique pour laquelle tout le personnel de votre institution ainsi que d'autres intéressé-e-s sont cordialement invité-e-s.

1ère partie 10h00 **Assemblée générale statutaire**

Pause 10h45 – 11h00

2ème partie 11h00 – 12h30 **Conférences et discussion**

11h00 – 11h45 Présentation du guide de la participation dans un exposé de 20 minutes, suivi de questions et d'un échange sur les éventuels projets/offres de participation existants des représentants des diverses institutions présentes.

11h45 – 12h30 Présentation par l'Atelier Ordinata des possibilités de participation des collaborateurs des institutions, pour autant qu'ils acceptent, suivie des questions et d'échanges.

Rahel Müller de Menezes est professeur à la Haute école spécialisée bernoise. Lilly Tofilovske est vice-présidente de l'association auto-organisée "Association construire demain" et membre fondatrice de l'"Association P.O.U.R. Neuch", Neuchâtel

Rahel Müller de Menezes est l'auteur du guide et Lilly Tofilovska est membre du groupe de travail paritaire qui a accompagné l'élaboration du guide.

Apéro d'înatoire 12h30 – 14h00

Cette deuxième partie thématique ainsi que l'apéritif en fin de rencontre sont explicitement ouverts à toute autre personne intéressée qui est cordialement invitée.

Assemblée générale : ordre du jour

1. Salutations / Ordre du jour
2. Élections des scrutateurs et scrutatrices de vote
3. Procès-verbal de l'assemblée générale par papier le 5.3.2021 (email du 8.4.21) / Approbation
4. Prise de connaissance du rapport 2022 du comité
5. Rétrospective et perspectives du « Mois de la précarité – Armut verhindern »
6. Comptes de pertes et profits / Bilan 2021 (annexe) et rapport de révision / Approbation et décharge du comité
7. Élection / démission du comité selon art. 6 et 7 des statuts :
 - 7.1. Démission au sein du comité
 - Sandra Joye
 - Regina Stucki
 - 7.2. Nouvelle élection au comité / proposition :
 - Yann Walliser, Multimondo
 - 7.3. Proposition d'élection au comité
 - 7.4. Démission du comptable
 - Olivier Paratte
 - 7.5. Nouvelle élection du comptable
 - Jean-Paul Mantel
8. Requêtes des membres
9. Budget 2022 (annexe) / Approbation
10. Divers

Nous nous réjouissons de votre participation nombreuse et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Bienne, le 19.4.2022

Anna Tanner et Cyrill Hofer, Co-présidents DSI-OIS

Maude Simon, directrice DSI-OIS

Annexe :

1. Comptes de pertes et profits 2021, bilan au 31.12.2021 et budget 2022
2. [Rapport annuel 2021](#)